

**Projet de compte-rendu du conseil d'administration en date du :  
Jeudi 2 juillet 2009 à Paris – HorsLesMurs de 14h00 à 17h00**

**Présents :**

Marie-Paule Bancel, Christophe Crampette, Marc Fouilland, Luc Molins, Sandrine Pouillet, Yves Glisière, Gérard Marcon

**Invités :**

Yannis Jean – Syndicat du Cirque de Création  
Alain Taillard – Fédération Française des Ecoles de Cirque  
Béatrice Goudard – Territoires de Cirque

**Ordre du jour**

- 1) Actualité du groupe de travail Formation
- 2) Point sur la réunion du 17 juin au sujet du « comité arts du cirque »
- 3) Point sur le label PNAC
- 4) Questions diverses

\*\*\*

**Le quorum étant atteint, le CA s'ouvre à 14h00, il est présidé par Marc Fouilland, le secrétariat en est assuré par Béatrice Goudard.**

\*\*\*

**Actualité du groupe de travail Formation**

Pour la réalisation du memento sur la sécurité, un regroupement avec le Centre Médical de la Bourse (CMB) est envisagé, qui consisterait en un accompagnement sur la diffusion d'un document final (impression...). L'implication d'HorsLesMurs reste flou.

**Le CMB manquant de personnes ressources, il est décidé de solliciter malgré tout HorsLesMurs soit pour une édition soit pour la rémunération de spécialistes.**

**Il est également décidé de voir auprès de Jean-François Pujol les modalités d'intégration à l'accord ADEC et la possibilité de flécher des financements pour ce projet.**

HorsLesMurs et Jean-François Pujol seront invités à la prochaine réunion du groupe Formation.

La collaboration avec le CMB a une incidence : ils ne souhaitent pas de chapitre sur les amateurs, ou alors au niveau de l'encadrement. Il y aura donc deux documents : un document CMB à destination des salariés et un document Apemsac plus large.

\*\*\*

**Comité arts du cirque**

Une réunion a eu lieu le 17 juin, suite à une lettre de G.-F. Hirsch à Jean Digne sur la création de comités coordonnés par HorsLesMurs.

Etaient présents : HorsLesMurs, Elena Dapporto pour le ministère de la Culture, la Fédé, le CITI, Territoires de Cirque, l'Apemsac, le Syndicat du Cirque de Création et Jean-Pierre Marcos en tant que conseiller du président.

La question de la représentativité du secteur cirque a lourdement été posée par Elena Dapporto.

Il a été envisagé la création de deux comités de réflexion (et non de développement) avec le ministère, HorsLesMurs et les collectivités autour de la table :

- un comité rue pour le suivi du TAR,
- un comité cirque avec une logique de chantiers prioritaires.

Ces instances se réuniraient une fois par trimestre et l'ordre du jour serait fixé par la profession.

La prochaine réunion aura lieu le 22 septembre.

Il est proposé un vote à soumettre à l'Assemblée générale sur l'orientation de l'association : l'Apemsac doit-elle devenir une instance représentative du secteur qui s'exprimerait quand ses membres ont trouvé un accord sur un sujet, n'empêchant pas ses membres de faire leurs propres revendications et de compléter sans contredire la position de l'Apemsac.

L'association ne peut échapper à cet élargissement.

Il est décidé de mettre ce point à l'ordre du jour du prochain CA afin que chacun ait le temps de voir dans sa structure si elle est en accord avec cette position.

L'Assemblée générale validera ensuite le principe de réflexion sur ces nouvelles orientations.

Concernant le comité, il est décidé d'y siéger avec toutes les organisations du secteur (Syndicat national du cirque, Syndicat du Cirque de Création, Territoires de Cirque, Apemsac, FFEC, HorsLesMurs, ministère de la Culture, collectivités), des personnalités qualifiées par le secteur invitées, un président proposé conjointement par l'Apemsac et le ministère.

\*\*\*

### Label PNAC

Une réunion a eu lieu le 23 juin, à laquelle l'Apemsac était invitée par le biais de Marc Fouilland. Un texte de synthèse indique un plancher de financement à 100 000 €. Pour les membres de l'Apemsac, ce chiffre est trop faible.

\*\*\*

### Questions diverses

#### Taxe fiscale

Tant que les Entretiens de Valois ne sont pas conclus, cette question reste en attente.

#### Evolution de l'Apemsac

Il est également décidé d'évoquer lors de la prochaine Assemblée générale le devenir de l'Apemsac qui pourrait se transformer en porte-parole de la profession et travailler sur d'autres chantiers que les mécanismes de soutien.

Priorités de l'association et pistes d'action évoquées :

- les aides 2010
- les mécanismes de soutien
- revendiquer plus de moyens pour le cirque
- revendiquer le transfert de l'aide à la résidence et à l'itinérance au CNV

Question de fond et de stratégie : l'Apemsac, à l'instar de l'UFISC, doit-elle être un lieu de débat intra-professionnel et chacun est ensuite libre de ses positions ou faut-il une parole unique ?

#### Représentativité

Pour faciliter la prise de décision entre deux votes, il est décidé la création d'une liste de discussion.

Il est rappelé la présence d'individuels dans l'association, qui peuvent se sentir exclus si seuls sont pris en considération les avis des quatre organisations membres de droit.

Cela sera pris en compte au moment du changement de statut.

#### Fonctionnement

L'Apemsac doit-elle se doter d'un(e) permanent(e) ? Une subvention de fonctionnement ne serait pas illégitime.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h00.*

**Marc Fouilland,  
Président.**